

Nomination du Directeur de l'Ecole Doctorale n° 589 Modificatif

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** le Code de l'Education ;
- Vu** la décision ministérielle (DGESIP B1-2/N°015-0123 du 16 juillet 2015, d'accréditation de deux écoles doctorales (ED n°588 et ED n°589) en lieu et place de l'unique ED pluridisciplinaire n° 260 ;
- Vu** l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;
- Vu** les statuts de l'Université des Antilles approuvés par le Conseil d'Administration du 23 juin 2016 ;
- Vu** les statuts de l'ED 589 approuvés par le Conseil d'Administration de l'UA du 1^{er} décembre 2015 ;
- Vu** la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'UA du 25 janvier 2017 portant élection de **Monsieur Eustase JANKY** en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;
- Vu** la candidature de Monsieur Jean VAILLANT à la direction de l'Ecole Doctorale n° 589, enregistrée le 3 juin 2019 ;
- Vu** le procès-verbal du 17 juin 2019 élisant Monsieur Jean VAILLANT en qualité de Directeur de l'Ecole Doctorale n° 589 ;

ARRETE

Article 1

Monsieur Jean VAILLANT, Professeur des Universités de mathématiques, est nommé Directeur de l'Ecole Doctorale n° 589 dénommée « Milieu insulaire tropical à risques : protection, valorisation, santé et développement » de l'Université des Antilles.

Article 2

Le Directeur de l'Ecole Doctorale met en œuvre le programme d'actions de l'ED 589 et présente chaque année un rapport d'activité devant la commission de la recherche du conseil académique.

Article 3

La nomination de Monsieur Jean VAILLANT a pris effet le 18 juin 2019. Son mandat court pour la durée de l'accréditation et il peut être renouvelé une fois.

Article 4

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 08 juillet 2019

Le Président de l'UA
Pour le Président de l'UA et par délégation
Le Vice-Président du Conseil d'Administration



MICHEL GEOFFROY
Pr Eustase JANKY